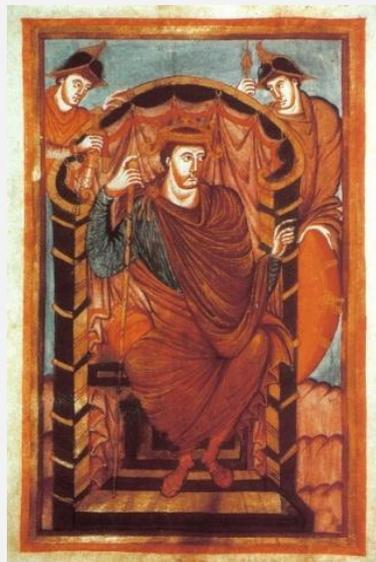


630 : Abbaye de Nantua.

La tradition veut qu'un Saint Amand, évêque de Maëstricht, parcourant la France soit venu en l'an 630 sur les rives du lac de Nantua où existaient seulement quelques cabanes de pêcheurs regroupées autour d'une chapelle dédiée à Saint André.

Amand obtient de Childéric, roi de France, des terres au bord du lac pour y construire un monastère. Mommulus, gouverneur de cette région, voit alors ses possessions menacées et ordonne à ses hommes de tuer Amand. A l'instant où le coup fatal allait tomber, un puissant éclair jaillit du ciel. Apeurés et aveuglés, les quatre hommes demandèrent pardon à Amand qui fonda ensuite son monastère et les accepta comme premiers moines. Ainsi serait née l'abbaye de Nantua.

Il fonde une abbaye et après quelques années les premières fondations vont commencer à dessiner les limites dans lesquelles elle va pouvoir étendre sa juridiction. Ces territoires comprennent des villages comme Saint Martin, les Neyrolles, le lac de Sylans et le Poizat.



850 : Délimitation du Royaume Franc. La contrée de Lothaire dont fait partie notre région forme une bande de 200 kilomètres. Au point de vue administratif le territoire régional se divise en trois comtés qui forment également trois diocèses :

- 1 Le comté de Lyon qui englobe la Bresse, la Dombes et la majeure partie du Haut Bugey.
- 2 Le comté de Belley comprend la Bas Bugey et s'étend sur les terres de la rive gauche du Rhône.
- 3 Le comté de Genève descend jusqu'au Valromey par le Pays de Gex et la Michaille.

L'église reste cependant l'unique pouvoir incontesté temporel aussi bien que spirituel et exerce une véritable liaison avec la société civile.

Sous la pression Lothaire remet l'Abbaye de Nantua à l'église de Lyon, laquelle pour être sûre de la garder y installe à sa tête ses propres archevêques. Au décès de Lothaire en 863 son royaume est réparti entre ses fils : Louis, l'aîné reçoit un territoire à cheval sur les Alpes. Charles II, roi de Provence, lui est notamment attribué le duché de Lyon avec la Bresse et le Bugey. Lothaire II reçoit le surplus de l'héritage avec la Séquanie qui comprend la Franche Comté, la Savoie et la Lorraine.

Les comtés de Belley et de Genève lui sont également attribués. Ainsi le Royaume du milieu vient de disparaître séparant les Bressans des Bugistes et d'autres Bugistes des Gessiens.

877 : Dépouille Charles le Chauve.

L'empereur Charles le Chauve meurt dans les Alpes. Le convoi funèbre en route pour Saint Denis doit faire halte à Nantua tant la dépouille impériale pourtant enfermée dans un tonneau exhale une puanteur insupportable. Le cadavre y sera enseveli durant sept années avant de rejoindre Saint Denis.

